

c'est quoi une famille éco-citoyenne ?

LES BONS GESTES...

À L'ÉCOLE ET À LA MAISON !

Notre environnement dépend de chacun d'entre nous. Nous l'avons reçu et nous le léguerons à notre tour. Dans quel état ? La réponse se trouve dans nos mains !

Aujourd'hui, beaucoup de campagnes de sensibilisation sur la protection de notre environnement et sur le développement durable se font entendre. Mais elles resteront lettres mortes si personne n'agit.

C'est dans cette optique que le projet « écoles nature et éco-citoyennes » a vu le jour.

L'école est une porte d'entrée privilégiée pour amener les adultes de demain à réfléchir et à agir sur leurs comportements de citoyen. Pour que ce projet atteigne ses objectifs, les réflexes acquis à l'école doivent devenir des habitudes de vie et s'étendre au sein de chaque famille. Dès lors que vos enfants auront vécu un tel projet à l'école, ils deviendront des « ambassadeurs éco-citoyens ».

Ce qui aura été vécu à l'école n'aura de véritable sens que si ces attitudes se transfèrent à la maison... Tel est l'enjeu de ce noble projet.

LE PROJET « ÉCOLES NATURE ET ÉCO-CITOYENNES » EN QUELQUES MOTS

Exploitation à l'école

Le projet se décline en 6 thèmes : l'eau, les déchets, l'énergie, la mobilité, la consommation locale et équitable, et la nature autour de l'école. L'enseignant reste libre de choisir les thèmes qu'il souhaite développer en classe. Pour chacun d'eux, la démarche proposée est la suivante :

- Établir un constat de la situation existante : ce qui est positif, ce qui est négatif ;
- Décider ce qu'il y a lieu de faire pour améliorer la situation ;
- Traduire ces décisions en actions concrètes et agir ;
- Établir un constat d'évaluation afin de vérifier si les objectifs fixés sont atteints.

LE PROJET « ÉCOLES NATURE ÉCO-CITOYENNES » ÉTENDU À LA MAISON

Cette démarche peut aisément s'étendre à la maison. L'enfant qui aura vécu ce projet en tout ou en partie à l'école pourra facilement mettre à profit ses compétences d'éco-citoyen à la maison.

La démarche peut s'illustrer comme suit :

CONSTAT :

En famille, on commencera par établir un état des lieux des éléments observables et/ou des habitudes de vie à propos du thème choisi : on appelle cet état des lieux l'écocarte.

L'écocarte est proposée comme étant un outil intéressant, pédagogique et à la portée de toute la famille, permettant de repérer, situer les points positifs et négatifs dans le fonctionnement de la vie à la maison. Les éléments déficients peuvent ainsi être repérés (un robinet qui fuit,...) mais aussi des habitudes de vie (une porte laissée souvent ouverte, un ordinateur branché en permanence,...).

L'écocarte peut être soit inspirée d'un plan d'architecte, soit réalisée en trois dimensions, soit imaginée à partir de photos des différentes parties de la maison (pièces d'habitation, jardin, dépendances,...). Les idées originales ne manquent pas.

Les points positifs et les points à améliorer peuvent être représentés par un code choisi en famille (post-it, épingles de couleurs,...).

Exemple d'écocarte :

www.plainesdelescaut.be/ecoles_eco-citoyennes.html

Si l'écocarte semble être un outil à la portée de tous, d'autres alternatives existent pour améliorer les éléments négatifs repérés. Voici deux exemples :

- Un repère visuel directement placé sur l'élément déficient ou posant problème ne manquera pas de rappeler à sa simple vue qu'il est temps de réagir. Ce repère est censé rester visible jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée et activée.
- Un « post-it » sur le frigo attirera l'attention de tout un chacun sur un problème observé. Il invitera ainsi à la réflexion et à l'action.

Ne perdons pas de vue que l'objectif premier de cette démarche éco-citoyenne est l'amélioration de notre consommation en lien avec le respect de notre environnement. Les moyens utilisés peuvent donc être variés et sensiblement différents d'une famille à l'autre, d'une réalité à l'autre...

RÉFLEXION :

Une fois le constat des points positifs et négatifs établi, il y a lieu de prendre conscience des solutions possibles à apporter pour améliorer la situation. Le constat peut aussi mettre en évidence des attitudes différentes au sein des membres de la famille et susciter un débat intéressant. Par exemple, à la fin d'une émission télévisée, certains coupent le multiprise, d'autres ne le font pas systématiquement. Ces comportements différents peuvent être le point de départ d'une prise de conscience dans le chef de chaque membre de la famille. Cette prise de conscience peut être suscitée par la lecture des informations et des chiffres donnés dans la rubrique « Repères ».

DÉCISION/ACTION :

Après réflexion, il y a lieu de décider des mesures à prendre en vue d'améliorer la situation. Ces mesures, si elles sont prises et actées ensemble, seront porteuses de valeurs citoyennes et démocratiques. Exemple de décision : « Le dernier à aller se coucher le soir vérifie si les multiprises sont bien coupées. »

ÉVALUATION :

On peut imaginer qu'après une période donnée, les membres de la famille évaluent la portée des décisions prises. Est-ce que les gestes « imposés » par notre décision collective sont devenus des habitudes de vie, des automatismes ?

La démarche peut s'illustrer comme suit :

CONSTAT - RÉFLEXION - DÉCISION / ACTION - ÉVALUATION

ET MAINTENANT, À VOUS DE JOUER !

Chaque thème abordé l'est au travers d'une fiche (voir verso) dont la structure est la suivante : « REPÈRES » Parce que lire quelques informations ciblées sur le thème choisi permet de prendre conscience de certaines de nos habitudes et ainsi, espérons-le, de faire naître la volonté de changer les choses...

« ET À LA MAISON ? » Parce que, très localement, à notre niveau, chacun peut établir un état des lieux de ce qui se passe au quotidien, dans le but d'envisager, en famille, des améliorations de nos modes de fonctionnement.

« TRUCS ET ASTUCES » Parce qu'il ne faut parfois pas grand-chose pour améliorer considérablement notre mode de vie au bénéfice de notre environnement. Des gestes simples, anodins seront ainsi proposés...

DES PONTS ÉCOLE - MAISON

Mettre en place un échange d'informations des changements d'attitudes à l'école et à la maison permettra de donner une plus-value au projet. L'enfant-élève se sentira concerné dans ses différents milieux de vie (ce n'est pas qu'une affaire d'école...) et ressentira l'effet bénéfique de la « tache d'huile » (ce que je vis à l'école avec ma classe, je le vis aussi à la maison, avec ma famille). Par cet échange, l'école s'offre la possibilité d'exploiter l'impact des changements, des résultats obtenus à la maison, sans toutefois établir une échelle de valeur entre les familles !

IL EXISTE AU TOTAL 6 FICHES, QUI ABORDENT LES MÊMES THÈMES QUE LE PROJET SCOLAIRE :



• L'EAU,



• LES DÉCHETS,



• L'ÉNERGIE,



• LA MOBILITÉ,



• LA NATURE AUTOUR DE LA MAISON,



• LA CONSOMMATION LOCALE ET ÉQUITABLE.

Ces fiches ne doivent pas nécessairement être suivies dans l'ordre proposé. Le choix de famille peut également se porter sur telle ou telle fiche. L'important n'est pas de TOUT suivre, mais de BIEN appliquer ce que l'on a décidé de changer...

Les tableaux à utiliser dans le cadre de votre projet « famille nature et éco-citoyenne » sont téléchargeables* sur le site

www.plainesdelescaut.be

(* vous pouvez également obtenir des versions imprimées auprès de l'enseignant de votre enfant.

Si vous désirez suivre l'évolution des projets « écoles nature et éco-citoyennes », n'hésitez pas à consulter le blog :

www.plainesdelescaut.be/blogenec/



Éditeur responsable : PNPE
Imprimeur : Qualité'Imprim



Wallonie



PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT
rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours [B]
parcnaturel@plainesdelescaut.be - www.plainesdelescaut.be
Tél : +32 [0]69 77 98 10 • Fax : +32[0]69 77 98 11

La mobilité

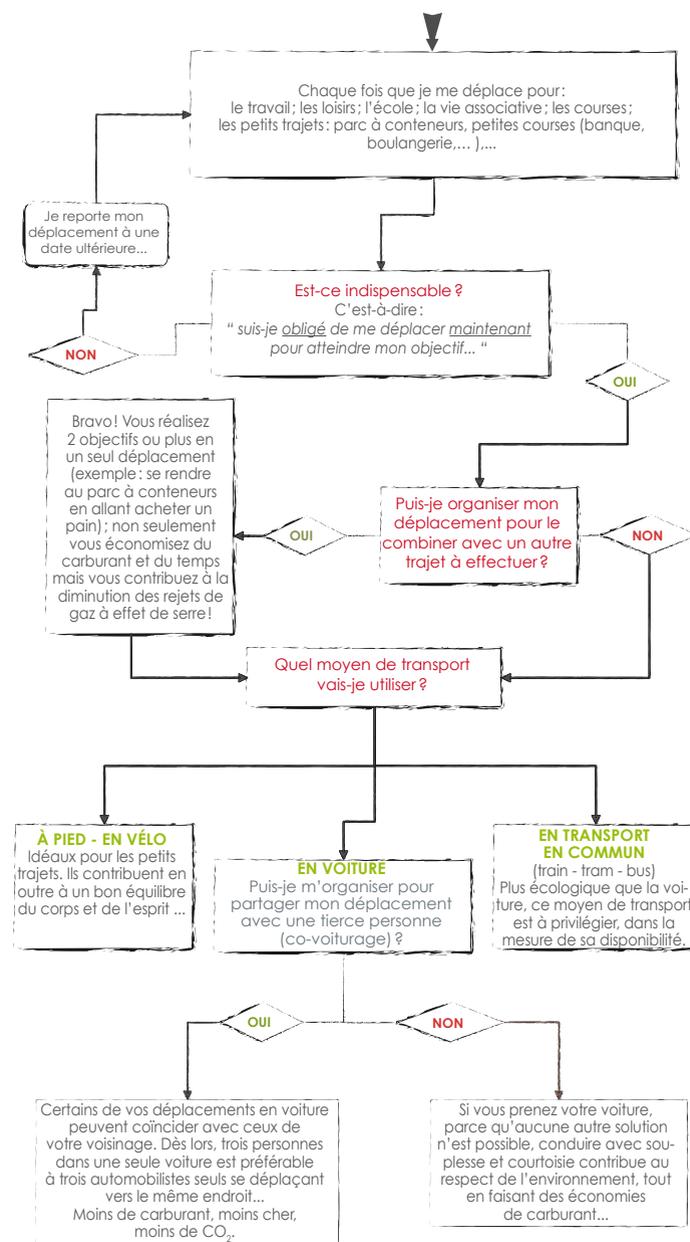
REPÈRES

- Au 1er août 2008, 6.482.000 véhicules, tous types confondus, étaient immatriculés en Belgique. Plus de 80% des voitures sont employées par une seule personne et 30% des trajets sont inférieurs à 2 km. Or, il faut savoir que la consommation d'un moteur est la plus élevée pendant les premiers kilomètres.
- Chaque année, en Wallonie, le transport routier rejette plus de 7.000.000 de tonnes de CO₂.
Les véhicules sont responsables de 13% de l'émission totale de CO₂ (en Wallonie).
- Une voiture moyenne produit entre 100 et 300 m³ de gaz d'échappement par heure. 80 à 90% de ces gaz sont composés d'azote et d'eau, des produits non toxiques. 10 à 15% sont composés de CO₂ et une fourchette de 0,5 à 10% sont des composants toxiques pour la santé et l'environnement.
- Pour parcourir 100 km, à caractéristiques identiques,
 - Une voiture à essence consomme 7,1 litres et produit 17,3 kg de CO₂,
 - Une voiture diesel consomme 5,9 litres et produit 15,9 kg de CO₂ (-7%),
 - Une voiture au LPG consomme 8,8 litres et produit 14,7 kg de CO₂ (-13%),
 Par ailleurs, le LPG ne produit pas de soufre, benzène, particules imbrûlées... Un carburant propre mais peu utilisé!
- Un véhicule de type 4x4 consomme 2 à 3 fois plus de carburant qu'une « petite » voiture et pollue donc... 2 à 3 fois plus.
- Un véhicule mal entretenu et mal réglé consomme 10% de carburant en plus et, par conséquent, pollue davantage...

ET À LA MAISON?

Personne aujourd'hui, dans notre société de consommation, n'envisage une vie sans déplacements. Travail, quotidien de la vie familiale, loisirs, vacances,...., tout existe grâce à cette possibilité que nous avons de nous déplacer vite et bien. L'enjeu se situe donc dans l'aménagement de nos déplacements: comment puis-je m'organiser pour, d'une part, limiter l'emploi de mon véhicule et d'autre part, optimiser les déplacements effectués? L'organigramme ci-après invite à la réflexion et propose de (nouvelles?) habitudes de vie qui répondent à cet enjeu.

La Semaine de la Mobilité, d'hier à aujourd'hui
La mobilité... Un vrai problème de société! L'évolution croissante du trafic et la saturation de nos réseaux routiers nécessitent la mise en place de solutions tendant à réduire la place accordée à la voiture et à réinvestir dans les modes de transport alternatifs. C'est dans cette optique que s'inscrit le concept de la Semaine de la Mobilité, mis sur pied en 2000 par la Région wallonne et repris en 2002 par l'Europe. L'opération, qui se déroule chaque année en septembre, permet de tester et d'installer des pratiques de mobilité durable dont les maîtres mots sont sécurité, accessibilité et respect de l'environnement. Ses objectifs? Promouvoir un meilleur partage de l'espace public. Combiner, de manière performante, les moyens de se déplacer.
<http://semaine.mobilite.wallonie.be>



TRUCS ET ASTUCES

- En conduisant avec souplesse, sans accélérations ni freinages brusques, on économise jusqu'à 40% de carburant... Une bonne opération pour l'environnement et... le portefeuille!
- La climatisation consomme beaucoup. On peut parfois éviter de l'utiliser en ouvrant légèrement les fenêtres, en se garant à l'ombre, en plaçant un pare-soleil sur le pare-brise,...
- Si on s'arrête pour une durée de plus de 30 secondes, mieux vaut couper le moteur que de le laisser tourner.
- Le co-voiturage est un mode de fonctionnement qui associe le respect de l'environnement et la sociabilité des personnes. C'est de plus un gain financier puisque le coût des trajets est partagé.
- Si vous n'avez pas souvent besoin d'une voiture, avez-vous pensé au concept de voitures partagées? Ce système, très souple, permet de louer une voiture au moment où vous en avez besoin. Vous évitez ainsi les frais d'assurances, d'entretien,.... Différentes stations existent en Région wallonne; il y en a peut-être une dans votre région...
- Le principe de « voitures à partager » permet également de se déplacer autrement. Il s'agit de covoiturage sous forme d'autostop encadré, sur de courtes distances. Les piétons et automobilistes membres des VAP sont identifiés grâce à une carte. Les piétons se placent au bord de la route et indiquent leur destination grâce à différents cartons mis à leur disposition. Une idée à développer... pourquoi ne pas en parler à votre commune?
- Le site suivant propose d'évaluer votre mobilité d'un point de vue budgétaire et environnemental: <http://liguedesfamilles.citoyenparent.be>

Famille nature et ÉCO-CITOYENNE

Agir à la maison



La mobilité



REPÈRES

- Un Européen consomme +/- 200 litres d'eau par jour, alors qu'un Haïtien en utilise 40. Un Belge, lui, en consomme 120 par jour...
- Un robinet qui goutte ou une chasse d'eau qui coule peuvent gaspiller jusqu'à plusieurs dizaines de litres par jour. à raison de 10 litres par jour, ce n'est pas moins de 3.600 litres sur l'année. (1 goutte chaque seconde, c'est 800 litres au bout d'un mois...).
- Prendre un bain exige une consommation de 150 litres. Une douche ne requiert que 40 litres... Comptons l'économie annuelle réalisée sur cette différence de 110 litres par jour:

$$110 \text{ l} \times 365 \text{ jours} \times 2,50 \text{ €/m}^3 = +/- 100 \text{ €}$$

- Vous brossez-vous les dents en laissant couler l'eau pendant 3 minutes ou en utilisant un gobelet? Dans le premier cas, votre consommation est de 6 à 9 litres d'eau!
- En cent ans, la population mondiale a triplé alors que la consommation d'eau destinée à l'utilisation humaine a été multipliée par 6.
- La quantité totale d'eau sur Terre est estimée à 1,3 milliard de km³. Mais il n'y a que 3% d'eau douce. De ces 3%, 1% est utilisable par l'Homme. Faites le calcul!

ET À LA MAISON?

Deux questions à se poser:

- Quels sont les points d'eau qui posent problème (en terme de fuites ou de gaspillage)?
- Quelles sont nos habitudes de vie que nous pouvons améliorer?

1. Les points d'eau dans l'habitation

a. Le compteur d'eau

Pourquoi ne pas relever le compteur d'eau en début et en fin de période (1 ou 2 semaines) et faire ce relevé 2 ou 3 fois? On pourrait alors établir un comparatif des périodes mesurées et en commenter la consommation.

b. Les points d'eau

		😊	☹️	Mesures à prendre	Suivi de l'évolution
Cuisine	Lave-vaisselle				
	Évier				
	Chauffe-eau de l'évier				
Salle de bains	...				
	Lavabos				
	Baignoire				
	Douche				
Toilettes	Chasse d'eau				
	Lave-mains				
	...				
Buanderie/garage	Lave-linge				
	Chauffe-eau				
	Chaudière				
	Robinet				
Jardin/extérieur	...				
	Robinet				
	Fontaine, jet d'eau				
	Piscine				
...					

2. Les habitudes de vie

Voici une liste de quelques habitudes de vie sur l'utilisation de l'eau.

- se nourrir
 - boire
 - laver les légumes
 - vaisselle
 - café, thé
 - préparation des repas
 - se laver
 - bain
 - douche
 - toilette
 - dents
 - intérieur
 - nettoyage du sol
 - vitres
 - arrosage des plantes
 - extérieur
 - jardin
 - potager
 - voiture
 - ...
- Pour chacune d'entre elles, il est bon de se poser ces quelques questions:
- D'où vient l'eau que l'on utilise? De la citerne, de la distribution, d'un puits,...
 - N'utilise-t-on pas trop souvent de l'eau de ville (donc potable) pour des utilisations qui ne l'exigent pas (laver la voiture, par exemple)?
 - Utilise-t-on la quantité minimale? (Pour les dents, par exemple, laissons-nous couler le robinet ou utilisons-nous un gobelet?).



TRUCS ET ASTUCES

- Récupérez l'eau de cuisson (pommes de terre, pâtes,...) pour arroser vos plantes; elle est plus riche en sels minéraux...
- Juste après utilisation, versez un peu d'eau dans les casseroles encore chaudes. Cela fera office de pré-lavage.
- L'eau du robinet est potable, ne produit pas de déchet, ne nécessite pas de transport par camion. De plus, elle est moins chère que l'eau en bouteille. Comparons le prix de revient annuel d'une personne buvant 1,5 litre d'eau par jour:

Eau du robinet:

$$1,5 \text{ l/j} \times 365 \times 2,50 \text{ €/m}^3 = 1,37 \text{ €}$$

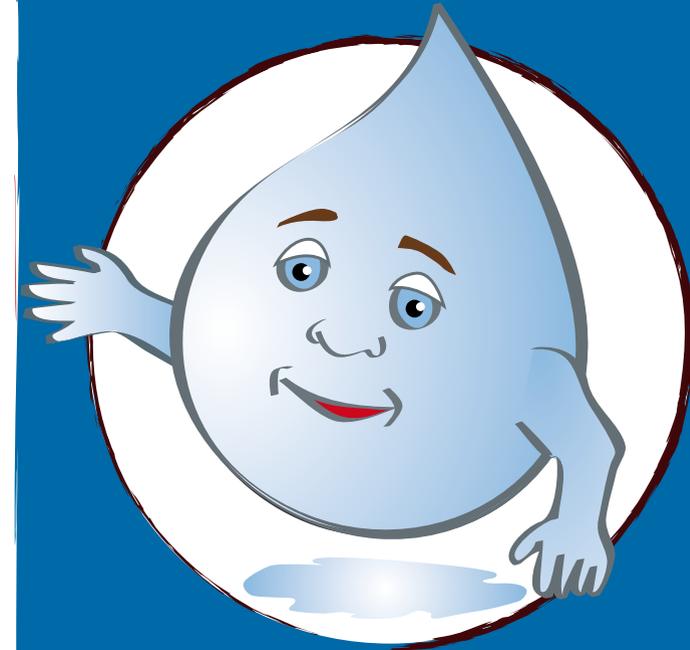
Eau en bouteille:

$$1,5 \text{ l/j} \times 365 \times 0,30 \text{ €/l} = 164,25 \text{ €}$$

- Si l'eau du robinet semble trop chlorée, laissez-la au réfrigérateur durant 1 à 2 heures.
- Ne faites tourner la machine à laver que lorsque celle-ci est pleine. Vous ferez ainsi des économies d'eau et d'électricité.
- Pour nettoyer et lessiver, utilisez des produits respectueux de l'environnement.
- Si votre habitation n'est pas équipée d'une citerne, un simple fût en plastique peut récolter les eaux de pluie, qui serviront par exemple à arroser le jardin ou le potager.
- Limitez l'usage des pesticides au jardin, dont une grande partie est emportée par les eaux de ruissellement. à tout le moins, respectez les dosages prescrits... Sachez qu'il existe d'autres alternatives aux pesticides. Renseignez-vous sur les produits plus respectueux ou plus simplement sur d'autres moyens d'atteindre vos objectifs.

Famille nature et ÉCO-CITOYENNE

Agir à la maison



L'eau



REPÈRES

- Chaque Wallon produit en une année 300 kg d'ordures ménagères et 267 kg d'encombrants, déchets verts et inertes (chiffres 2008), ce qui fait plus d'1,5 kg par jour! En l'espace de 50 ans, ces quantités ont doublé...
- Plus un pays est riche, plus il produit de déchets. Les pays industrialisés en produisent 6 fois plus que les pays en développement.
- Les 6 milliards d'individus que porte aujourd'hui notre Terre produisent environ 2 milliards de tonnes d'ordures ménagères par an. Plus de la moitié de la population vit en Asie où la démographie et le niveau de vie s'accroissent rapidement. En 2050, la population mondiale pourrait atteindre 9 milliards d'individus. On estime, en se basant sur notre mode de vie occidental actuel, que la production mondiale de déchets à ce moment-là devrait être multipliée par 4.
- Pour l'achat d'un produit de 10€, 1€ sert à payer la conception et la réalisation d'un emballage qui finira... à la poubelle.
- En recyclant le papier, on économise non seulement les forêts, mais aussi de l'énergie et de l'eau. Pour produire du papier à partir de papier recyclé, les besoins en énergie sont divisés par 10 par rapport à la production de papier à partir de bois brut.
- Le recyclage industriel des bouteilles d'eau minérale ou de soda permet de produire des fibres pour des articles en textile synthétique (27 bouteilles en plastique sont nécessaires pour la fabrication d'un pull en fibres polaires...);
- De même, un vélo peut être fabriqué à partir de 680 canettes de soda;
- Voici quelques indications sur le temps de dégradation de certains déchets:
 - 3 mois pour un mouchoir en papier;
 - 3 à 12 mois pour un journal;
 - 3 mois à 2 ans pour une pelure de fruit;
 - 5 ans pour un chewing-gum;
 - 10 à 100 ans pour une boîte de soda en acier;
 - 200 à 500 ans pour une boîte de soda en aluminium;
 - 450 ans pour un sac en plastique;
 - 4000 ans pour une bouteille en verre.

ET À LA MAISON?

Des déchets, on en produira toujours! Le challenge est donc d'en produire le moins possible! Nous pouvons orienter nos habitudes de vie pour gérer nos déchets au mieux:

- soit en les triant...
 - Le tri est devenu chose aisée, tant les structures mises en place autour de nous sont nombreuses (bulles à verre, PAC*, ramassage régulier des cartons, PMC,...
- soit en réduisant leur quantité...
 - Lors de nos courses, mieux vaut privilégier l'achat de produits en vrac, l'achat de produits frais (fruits et légumes).
 - Le verre pouvant se recycler quasi à l'infini, ce conditionnement est nettement plus intéressant que l'achat de boissons en carton à boissons.

Identification des filières de collectes agréées:

1. RECUPEL: Récupération des appareils électriques soit au PAC soit en magasin pour autant que l'on achète un produit de même nature
2. BEBAT: Récupération des piles et batteries usagées soit au PAC soit à l'entrée de certains magasins, écoles, lieux publics,...
3. FOST PLUS: Récupération des
 - P** bouteilles et flacons en Plastique
 - M** canettes Métalliques
 - C** Cartons à boissons
 Récupération des papiers et cartons
 Récupération du verre
 soit au PAC
 soit dans les sacs PMC (bleus)
4. VALORFRIT: Récupération des huiles de friture au PAC

(*) PAC: Parcs à conteneurs

Types de déchets	Ce qu'ils peuvent devenir	😊	☹️	Mesures à prendre	Suivi de l'évolution
Papier - Carton	PAC ou collecte organisée ³				
Canettes - boîtes conserves - bout. en plastique	PAC ou sac PMC (bleu) ³				
Bouteilles et bocaux en verre	PAC ou bulle pour verres ³				
Cartons à boissons	PAC ou sac PMC (bleu) ³				
Barquettes en aluminium	PAC ou sac PMC (bleu) ³				
Déchets organ. -déchets cuisine -déchets jardin	Compost PAC ou compost				
Emballages plastiques	Sac poubelle				
Couches - langes	Sac poubelle				
Piles - batteries (GSM,...)	PAC (produits spéciaux) ²				
Cartouches d'encre d'imprimante	PAC et associations qui organisent des collectes				
Peintures - vernis - huiles de vidange	PAC (produits spéciaux)				
électro-ménager	PAC ou retour magasin ¹				
Vêtements - jouets	PAC ou associations caritatives				
Médicaments périmés	PAC ou retour en pharmacie				
bidons en plastique (lessive,...)	PAC ou sac PMC (bleu) ³				
Pots de fleurs en plastique, plateaux à fleurs	PAC				
Ampoules - tubes au néon	PAC				
Huile de friture	PAC ⁴				

Ce tableau peut être téléchargé en version éditable à cette adresse: www.plainesdelescaut.be/ecoles_eco-citoyennes.html

TRUCS ET ASTUCES

Connaissez-vous la règle des 4 R? Simple à retenir, elle est constituée de 4 verbes, prioritaires les uns par rapport aux autres, en vue de réduire notre consommation de déchets. Les voici:

1. Réduire la quantité de déchets...
2. Réparer ce qui peut être réparé...
3. Réutiliser deux, trois fois le même contenant...
4. Recycler en portant au PAC...

- Diminuez le volume de votre sac poubelle de 30%. C'est possible, en compostant toutes les matières organiques. De plus, le compostage apporte un amendement organique de qualité pour le sol.
- Préférez les boîtes et les gourdes aux emballages uniques pour les pique-niques.
- Évitez l'achat de produits suremballés ou les produits à emballage individuel;
- Vous partez faire vos achats? Prévoyez un grand sac ou une caisse pliable dans la voiture...
- Utilisez le verso des documents papier que vous recevez;
- Achetez du papier recyclé;
- évitez l'achat de produits jetables, à usage unique (lingettes,...) et préférez les produits concentrés, rechargeables;
- Vous voulez vous débarrasser de vêtements ou jouets encore en bon état? Au lieu de les jeter, donnez-les à des associations caritatives...
- Les médicaments périmés peuvent être retournés en pharmacie;
- Les huiles de friture peuvent finir leur vie au parc à conteneurs ou dans votre compost, pour autant alors d'en imbiber des vieux cartons;
- Vous rendez-vous au Parc à conteneurs expressément ou profitez-vous d'un déplacement pour y passer?

Famille nature et ÉCO-CITOYENNE

Agir à la maison



Les déchets



REPÈRES

- En Belgique, on estime qu'entre un tiers et la moitié des espèces animales, de champignons ou de plantes sont menacées à plus ou moins long terme.
- à peine 1,1 % du territoire belge (soit 336 km²) est actuellement désigné en réserve naturelle et forestière.
- Comme nos réserves naturelles et forestières ne constituent qu'un faible pourcentage de notre territoire, chaque coin de nature, aussi petit soit-il, collabore au maintien d'un vaste réseau écologique.
- Chaque année, une famille se débarrasse de l'équivalent en papier d'environ 6 arbres.
- Un quart de l'émission de dioxines est causé par l'incinération illégale des déchets ménagers dans les jardins.
- En 2004, en Région wallonne, les espaces urbanisés couvraient environ 14% du territoire.
- La liste rouge des espèces menacées à l'échelon mondial dressée par l'UICN (union internationale pour la conservation de la nature) comporte 16.119 espèces sur un total de 40.177 espèces suivies, soit :
 - 1 esthiviens.
- De tous temps, des extinctions d'espèces ont eu lieu naturellement. Le problème est que le taux d'extinctions actuel est de 1000 à 10.000 fois plus élevé que la normale! Cette accélération, qui a pris cours depuis la révolution industrielle (1.800), est principalement due à la destruction des habitats : déforestation, urbanisation, changement d'utilisation des terres,... Actuellement, on estime que 50 à 100 espèces disparaissent chaque jour dans le monde. à cette vitesse, la Terre perdra, selon les scientifiques, 20% des espèces existantes d'ici 2020 et 50% d'ici 2050.



ET À LA MAISON ?

Nous pouvons agir sur deux registres simultanément. D'une part, sur l'aménagement de notre «chez soi», quel qu'il soit (du petit studio avec mini-terrasse au domaine de 30 ha), et d'autre part sur notre comportement de tous les jours (utilisations intempestives des pesticides, « brûle-tout » au fond du jardin...).

C'est l'ensemble de nos actions qui favorisera le développement de la biodiversité en créant un large réseau écologique.

Les actions proposées ci-dessous sont plus ou moins faciles à mettre en place et offrent toutes des intérêts écologiques, voire aussi économiques...

Si vous souhaitez mettre en œuvre l'une ou l'autre de ces actions, n'hésitez pas à consulter les fiches du site www.natagora.be (« pôle éducatif » - « nature au jardin » - « les outils pour réaliser un jardin naturel » - « des fiches et des brochures conseils »).



TRUCS ET ASTUCES

En regard de chaque action à mener, quelques trucs et astuces vous sont proposés...

Aménagements	Avantages	Trucs et Astuces
Le compost	<ul style="list-style-type: none"> - favorise la croissance des végétaux et des racines; - améliore la porosité du sol; - recycle une partie de nos déchets ménagers et diminue par conséquent le volume du sac poubelle jusqu'à 30%. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le compost est un milieu vivant : il a donc besoin d'humidité et d'air pour se développer. Pensez à l'aérer et à équilibrer les couches de « vert » (gazon, déchets de cuisine, fleurs fanées,...) et de « brun » (feuilles mortes, tailles, cartons,...).
La haie composée d'essences indigènes	<ul style="list-style-type: none"> - offre le gîte et le couvert pour bon nombre d'animaux; - constitue des couloirs de déplacement pour beaucoup de petits animaux ainsi à l'abri des prédateurs; - offre un intérêt paysager ou esthétique en structurant l'espace de son jardin; - produit des zones ombragées, à l'abri des regards... 	<ul style="list-style-type: none"> - La Région wallonne offre une prime à la plantation de haies. Sachez que des journées de l'arbre sont organisées pendant lesquelles on vous propose gratuitement des essences de chez nous. - Votre pépiniériste est là aussi pour orienter vos achats en fonction de votre situation (sol, terrain,...).
Le verger haute-tige	<ul style="list-style-type: none"> - produit des fruits pour notre consommation directe; - est le lieu privilégié de beaucoup d'espèces d'insectes, notamment les insectes pollinisateurs; - permet aux espèces cavernicoles de trouver des refuges « 4 étoiles ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour réaliser votre verger, choisissez des variétés résistantes et adaptées à votre type de sol. - Afin de favoriser la fécondation croisée (pour une plus grande fructification), il est conseillé de planter des arbres de variétés différentes. Informez-vous auprès de votre pépiniériste.

La mare	<ul style="list-style-type: none"> - apporte beaucoup de plaisir et de nombreuses heures d'observation, au cours des saisons et des années; - est une zone où bon nombre de plantes viennent s'installer; - est un endroit idéal pour de nombreux insectes et batraciens; - est d'une grande importance pour la restauration du maillage écologique, seul garant d'une plus grande diversité biologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous souhaitez que la biodiversité se développe dans votre mare, n'y mettez surtout pas de poissons. En effet, ils deviendraient des prédateurs pour les larves, les insectes d'eau ou pour les œufs de batraciens et empêcheraient les plantes aquatiques de s'y installer.
Le pré fleuri	<ul style="list-style-type: none"> - permet à une flore particulière de se développer, flore qui attire elle-même nombre d'insectes et d'oiseaux; - offre un festival de couleurs durant tout l'été; - ne demande que très peu d'entretien (1 ou 2 fauches par an). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le pré fleuri se développe mieux sur un sol pauvre, enlevez ce qui a été fauché pour ne pas enrichir le substrat. - Lors des moments de fauche, laissez une zone refuge qui sera fauchée plus tard.
Les nichoirs, les abris	<ul style="list-style-type: none"> - contribuent à pallier à la diminution des habitats naturels; - permettent d'attirer les espèces cavernicoles; - favorisent l'installation d'espèces prédatrices comme les mésanges, les coccinelles,... 	<ul style="list-style-type: none"> - En ce qui concerne les nichoirs pour oiseaux, le trou d'envol et le modèle de nichoir déterminent le type d'espèce du locataire. - Pour que votre chat (ou celui du voisin) ne se transforme pas en cauchemar pour vos petits oiseaux, mieux vaut bien penser à l'emplacement des nichoirs (pas à proximité d'une branche...). - Si les oiseaux ont la cote pour être hébergés par nos soins, les autres animaux du jardin ne doivent pas être oubliés. Ainsi, des abris simples pour le hérisson, la chauve-souris, le bourdon ou le forficule permettent de garder chez soi de grands prédateurs de « petites bêtes dévastatrices » dans nos potagers...

Famille nature et ÉCO-CITOYENNE

Agir à la maison



La nature autour de la maison

REPÈRES

- Chez nous, nous consommons environ 15 fois plus d'énergie aujourd'hui qu'il y a 200 ans et 3 fois plus qu'en 1960... En raison de l'accroissement du niveau de vie et du confort, chacun d'entre nous consomme environ 2 à 3 fois plus d'énergie que ses parents au même âge...
 - L'augmentation globale de la consommation d'énergie est aussi directement liée à l'accroissement de la population mondiale.
- Nous étions :
- 250 millions en l'an 1
 - 1 milliard d'habitants en 1820
 - 2 milliards en 1925
 - 6,5 milliards en 2005
 - et 9 milliards en 2050 ?
- Certains scientifiques estiment que les réserves exploitables de charbon le seront encore pendant 200 ans. Celles du gaz et du pétrole seront épuisées à la fin de ce siècle...
 - 80% de l'énergie totale utilisée dans le monde proviennent des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel).
 - Faire chauffer de l'eau dans une casserole sans couvercle exige 4 fois plus d'énergie que si elle est recouverte.
 - Une voiture mal entretenue et mal réglée consommera 10% de carburant en plus et polluera davantage.
 - Augmenter la température d'une pièce de 1°C, c'est augmenter la consommation d'énergie de 7% pour chauffer cette pièce. Il est donc plus écologique et économique d'enfiler un pull supplémentaire...
 - Un téléviseur fonctionne en moyenne 5 heures par jour. Si le reste du temps, il est mis en veille, il est supposé consommer 10 watts par heure. Cela représente alors 10 € par an!
 - Les ampoules « basse consommation » consomment 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule traditionnelle et ont une durée de vie 8 fois plus élevée.
 - En conduisant son véhicule avec souplesse, sans accélération ni freinage brusques, l'automobiliste économise jusqu'à 40% de carburant.
 - Une couche de givre de 5 millimètres dans le freezer contraint le réfrigérateur à consommer 3 fois plus d'électricité.

- Actuellement, l'énergie que nous consommons provient principalement des combustibles fossiles et du nucléaire. Or, ces combustibles fossiles s'épuisent et les déchets nucléaires posent problème. Face à ce constat, les énergies renouvelables présentent une grande opportunité.

Qu'appelle-t-on énergie renouvelable ?

On appelle énergie renouvelable une énergie produite à partir de sources renouvelables. Des sources d'énergie renouvelables sont des ressources naturelles capables à notre échelle de temps de générer de l'énergie sans pour autant épuiser leur « stock ». Ce sont l'eau, le vent, le soleil, le bois, la chaleur de la Terre.

En 2009, les énergies renouvelables représentent 5,5% de la consommation énergétique wallonne. En 2020, la Belgique devra réduire de 15% sa consommation d'énergie et utiliser 13% d'énergies renouvelables.



ET À LA MAISON ?

L'accent sera mis sur la consommation électrique et de chauffage. Ce qui touche à la consommation de carburant sera développé dans le chapitre « mobilité ». à l'instar de ce qui a été proposé concernant l'eau, la démarche familiale peut débiter par un relevé du compteur électrique suivi d'un second relevé trois semaines ou un mois plus tard. La réflexion étant alors de se demander ensemble ce qu'il y a lieu de faire pour diminuer cette consommation, tant au niveau des appareils dans la maison que des habitudes de vie.

Postes « énergie »	😊	☹️	Mesures à prendre	Suivi de l'évolution
1. Électricité - éclairage - téléviseur - lecteur DVD - chaîne Hi-Fi - ordinateur - imprimante - frigo - congélateur - cuisinière - lave-vaisselle - lave-linge - séchoir - électro-ménager (mixer, percolateur,...) - four - micro-ondes - chargeur (gsm, appareil photos, visseuse, foreuse,...) - chauffage d'appoint				
2. Chauffage - installation chaudière - radiateurs - radiateurs électriques - feu ouvert ou autre... - isolation de l'habitation				
3. Énergie verte - fournisseur d'électricité verte - panneaux solaires - panneaux photovoltaïques				

Ce tableau peut être téléchargé en version éditable à cette adresse : www.plainesdescaut.be/ecoles_eco-citoyennes.html

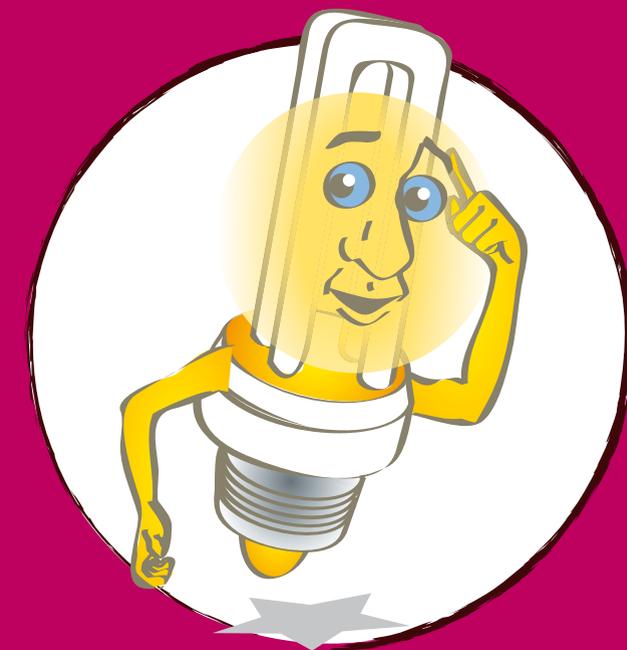


TRUCS ET ASTUCES

- éteignez les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas (Chaîne audio, télévision, lecteur DVD, ordinateur). Il existe sur le marché des multiprises dotées d'un interrupteur.
- Isolez correctement les habitations, profitez de l'ensoleillement naturel pour chauffer et/ou éclairer certaines pièces de la maison.
- Utilisez des ampoules à faible consommation d'énergie (ampoules économiques). éteignez les lumières en quittant une pièce. Quand ces ampoules sont usagées, déposez-les absolument au PAC. En effet, les gaz qu'elles contiennent sont très dangereux pour l'environnement.
- à l'achat de nouveaux appareils électriques, privilégiez ceux qui consomment le moins d'énergie (classe A).
- Faites installer des panneaux solaires ou photovoltaïques qui utilisent la chaleur ou la lumière solaire pour créer de l'énergie utilisable. Il existe des primes à la Région wallonne (www.energie.wallonie.be).
- Lorsque vous avez le choix, préférez une température plus basse pour laver les vêtements ou la vaisselle.
- Dégivrez régulièrement le réfrigérateur (toutes les 2 à 3 semaines...).
- Utilisez les appareils électriques de manière optimale. Par exemple, faire tourner un lave-linge avec très peu de vêtements à l'intérieur n'est pas très efficace en matière de consommation énergétique...
- Privilégiez les fournisseurs en électricité verte, c'est-à-dire de l'énergie produite à partir d'éoliennes, de centrales hydro-électriques ou encore à l'aide de panneaux solaires ou photovoltaïques.

Famille nature et ÉCO-CITOYENNE

Agir à la maison



L'énergie

